LA VÉNERIE ROYALE AU XVIII° SIÈCLE

PAR

FRANÇOISE VIDRON

INTRODUCTION

La vénerie est l'art de chasser à courre, de chasser avec des chiens courants; mais ce mot désignait également, dans les siècles passés, le service spécialement affecté par le roi à la réalisation de cet art. Si la chasse à courre, la plus ancienne et aussi la plus noble de toutes les chassés, eut la faveur de nombreux rois de France, ce fut au xviiie siècle que la vénerie connut, à n'en pas douter, ses plus belles heures de gloire, plus particulièrement peut-être avec Louis XV, veneur consommé et monarque amoureux du faste, puis avec Louis XVI, roi aux goûts plus simples, mais tout aussi fervent chasseur. De 1715 à 1789, la vénerie royale, avant de subir la longue éclipse que lui imposa la Révolution, brilla tant par sa technique que par son luxe.

CHAPITRE PREMIER

LE COURRE DU CERF.

Le cerf, le roi de nos forêts, est l'animal de grande vénerie par excellence. Sa chasse réclame des connaissances variées et exige une dure et longue expérience. Comme tout laissercourre, celui du cerf se déroule selon un processus intangible : les quêtes ont lieu d'abord; ce sont des opérations de reconnaissance pour rembucher un animal digne d'être couru. Le cerf, ainsi choisi et trouvé, est attaqué, après qu'ont été disposés des relais de chiens, destinés à être découplés dans les embarras. L'animal de chasse, surpris par les chiens, est rapidement lancé. La chasse se déroule, vive à ses débuts, le cerf entraînant derrière lui la meute et les veneurs. Puis, la fatigue aidant, l'animal commence à ruser pour se débarrasser de cette suite aussi gênante que bruyante. Si l'équipage parvient à déjouer toutes ses ruses et à surmonter tous les embarras, le cerf s'arrête vaincu et fait tête aux chiens; c'est l'hallali ou les fins du cerf qu'un veneur vient, le plus souvent, abréger en servant l'animal au couteau. La curée, chaude ou froide, est le dernier tableau de ce spectacle.

La Grande Vénerie était un des services les plus importants de la Maison du roi. Elle comprenait plusieurs équipages, dont les principaux étaient ceux du cerf. Son personnel était nombreux. Elle était composée d'officiers en titre de charge qui achetaient leur office, uniquement pour jouir des privilèges qui y étaient attachés, et de commissionnés sur lesquels reposaient toute la responsabilité et la conduite des équipages. C'est à ces derniers qu'il faut attribuer toute la valeur et la qualité du service de la Grande Vénerie au xyme siècle.

CHAPITRE II

LE COURRE DU CHEVREUIL.

Le chevreuil est le plus gracieux des animaux de vénerie; plus petit et moins robuste que le cerf, il compense, par la sûreté de son instinct et de ses ruses, cette infériorité physique à l'endroit des veneurs. Sa chasse, toute de finesse, demande des équipages mieux confirmés et des veneurs mieux éprouvés. Elle se déroule comme celle du cerf, quoique étant souvent de plus courte durée. Les équipages du chevreuil faisaient partie de la Grande Vénerie. Moins impor-

tants que ceux du cerf, les hommes et les chiens qui les constituaient étaient particulièrement expérimentés. Leur rapport avec les équipages du cerf étaient de chaque jour, et les mêmes règles de recrutement y étaient observées.

CHAPITRE III

. LE COURRE DU LIÈVRE.

Le lièvre est seulement un animal de petite vénerie, mais dont la rapidité de la course et la valeur des défenses ont toujours été un attrait certain pour les veneurs de petite et de grande lignée. On le chassait de deux façons au xviiie siècle : soit à courre avec une meute de chiens courants, dans des conditions analogues au courre du chevreuil : l'équipage destiné à cette chasse du lièvre était placé sous les ordres du grand veneur ; soit avec des lévriers, qui forçaient, sans grande gloire, l'animal de chasse par la seule force de leurs jarrets. Ce mode de chasse, très apprécié au xviiie siècle, avait nécessité la création d'un équipage qui était celui des lévriers de Champagne.

CHAPITRE IV

LE COURRE DU SANGLIER.

Le sanglier, la « bête noire » des veneurs, est un animal dont la chasse n'est pas sans danger pour les chiens qui le poursuivent. Elle nécessite des chiens spéciaux, des « mâtins » sans grande race, mais âpres au combat. Leur meute constituait au xviiie siècle le vautrait royal. A côté de ce vautrait, pour la chasse à courre du sanglier, il existait un équipage des toiles de chasses, tentes et pavillons du roi. Son rôle était de capturer les sangliers par des artifices compliqués, dans lesquels des toiles jouaient le rôle essentiel. Ce mode de chasse, actuellement abandonné, est bien l'un des plus curieux qu'aient pu imaginer les veneurs royaux. Équipage du vautrait et équipage des toiles de chasse formaient,

en raison de leur importance, un service spécial, placé sous les ordres d'un même capitaine général.

CHAPITRE V

LE COURRE DU LOUP.

Courir le loup, que ce fût avec des lévriers ou avec une meute de chiens courants, était plus qu'un plaisir, c'était une nécessité, à cause des dégâts commis par ce carnassier. La Grande Louveterie, avec tous ses officiers et subalternes, soit en titre de charge, soit nommés par simple commission, et placés, à l'instar de ceux de la Grande Vénerie, sous l'autorité d'un grand officier de la Maison du roi, était chargée de la destruction du loup aussi bien en Ile-de-France que dans tout le royaume.

CHAPITRE VI

LE COURRE DU DAIM.

Le daim, enfin, prince des forêts par son élégance, comptait, également au xviiie siècle, parmi les animaux de vénerie. Sa chasse était un plaisir de dames. Louis XV eut, à cet effet, un petit équipage tout à fait distinct, qu'il entretenait sur sa cassette et qui faisait les délices de Mesdames, ses filles.

CHAPITRE VII

LES CAPITAINERIES.

Afin d'assurer le maintien du gibier comme son repeuplement, les rois de France s'étaient réservés à leur usage exclusif certaines circonscriptions ou capitaineries, où s'excrçait une police sévère. Situées en Ile-de-France pour la plupart, elles englobaient les plus beaux massifs forestiers du domaine royal. Dans chacune d'elles, des officiers de la Maison du roi jugeaient des délits et s'inquiétaient de la conservation du gibier.

CHAPITRE VIII

LES DÉPENSES DE LA VÉNERIE.

Les dépenses de la vénerie étaient supportées par le Trésor royal et étaient réparties entre les différents services (Grande Vénerie, Vautrait, Lévriers de Champagne, etc...) et les capitaineries. Elles comportaient un budget fixe, dont la gestion était assurée par des officiers spécialisés. Mais, au xviiie siècle, ce budget, resté le même depuis plus d'un siècle, ne pouvait suffire devant les exigences croissantes d'un roi ami du luxe. Aussi Louis XV prit-il l'habitude de décider, de lui-même et par sa seule volonté, de nombreuses dépenses, au montant variable et souvent élevé, qui échappaient à tout contrôle et que devaient payer les excédents du budget. En 1780, une nouvelle administration fut organisée pour essayer de régulariser les dépenses; les événements, qui amenèrent la Révolution, ne permirent pas d'en recueillir les effets.

CHAPITRE IX

LES ROUTES DE CHASSE.

Dans les massifs boisés du domaine de la Couronne, la Vénerie royale a laissé une profonde empreinte; elle est l'instigatrice de « l'aménagement en étoile », imaginé pour la plus grande commodité des chasses. Louis XV fit ainsi percer un grand nombre de routes forestières; la forêt de Compiègne en est l'exemple typique. C'est à l'administration des Bâtiments du roi que nous sommes redevables de l'existence de ces remarquables réseaux routiers. Outre la création même des routes et chemins, et qui relevait de sa seule compétence, cette administration en assurait l'entretien et la police, en dépit des objections de la maîtrise des eaux et forêts et de la capitainerie du lieu,

CHAPITRE X

LES PAVILLONS DE CHASSE,

Les pavillons de chasse, disséminés dans les forêts des environs de Paris, sont des vestiges d'un autre ordre. Ils correspondent, plus encore que les routes de chasse, à ce besoin de confort et de luxe que le roi aimait trouver pour la meilleure satisfaction de ses plaisirs. Si, le plus beau et le plus luxueux d'entre eux, le château de Saint-Hubert n'existe plus aujourd'hui, les pavillons de la Muette et du Butard, construits dans le style élégant et sobre de Gabriel, charment encore les yeux du promeneur; ils restent là les témoins des splendeurs passées. D'autres encore, plus modestes, souvent perdus en pleine forêt, rappellent, malgré leur évidente simplicité, qu'eux aussi ils virent passer un roi et ses brillants équipages.

CONCLUSION

Au xvine siècle, la Vénerie française connut l'apogée de sa gloire. C'est à ce siècle qu'elle doit d'avoir atteint, dans son art et dans sa science, une perfection qui ne sera probablement plus dépassée. C'est à ce siècle et à la passion qu'a suscité la vénerie à cette époque qu'un grand nombre de nos belles forêts françaises sont, à juste titre, considérées comme les mieux aménagées et les mieux percées du monde.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PLANCHES, CARTES ET ILLUSTRATIONS

DICTIONNAIRE SOMMAIRE DES TERMES

DE VÉNERIE

INDEX DES NOMS PROPRES